

REUNION DE BUREAU DELIBERANT

Lundi 20 juin 2022

Point n° 2 : Adhésion de l'Eurométropole de Metz à La Plateforme Verte.

La Plateforme Verte est une association ayant pour objectif de rassembler les acteurs de la Transition Energétique pour mener des actions concrètes et de permettre l'accélération des projets. Les membres de la Plateforme Verte collaborent sur des pistes de réflexion et d'action au sein de huit groupes de travail (mobilité durable hydrogène, contrats d'achats et de ventes d'électricité, outils financiers, etc.).

Il est proposé que l'Eurométropole de Metz adhère à La Plateforme Verte afin de bénéficier des retours d'expérience des membres et des intervenants des groupes de travail sur de nombreuses thématiques liées à la transition énergétique que la collectivité développe ou souhaite développer dans ses projets. Il est précisé que cette adhésion est gratuite (la cotisation d'inscription prévue dans le bulletin d'adhésion ne concerne que les organismes privés).

Commissions consultées : Commission Eau et énergie, Commission Transition écologique, Commission Ressources et stratégie.

Il est donc proposé au Bureau l'adoption de la motion suivante :

MOTION

—

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU les statuts de la Plateforme Verte,
CONSIDERANT l'intérêt pour Metz Métropole d'adhérer à La Plateforme Verte afin de bénéficier de l'expertise des membres et des intervenants sur de nombreuses thématiques liées à la transition énergétique que la collectivité développe ou souhaite développer dans ses projets,

DECIDE d'adhérer à La Plateforme Verte,
APPROUVE les statuts de la Plateforme Verte ci-joints,
AUTORISE la signature du bulletin d'adhésion ci-annexé et le versement de la cotisation correspondante, dans le cas où le montant de l'adhésion évoluerait.